



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt et un, le 28 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 21/05/2021

Présents : APPY Carole, BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Sabrina, LEON Olivier, PEGORAROTTO David, RUMEAU Frédérique.

Absents : BRUNET Pierre, FERRIE Nathalie.

Pouvoirs : BRUNET Pierre à BAQUIE Frédéric,
FERRIE Nathalie à LEON Olivier.

Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

Mr David Pégorarotto a été élu secrétaire de séance.

2021/24 Décision modificative N°1 du budget.

Monsieur le Maire expose au conseil la décision modificative n° 1 du budget 2021 :

- Participation 2019 au SDAN (Schéma Directeur de l'Aménagement Numérique) (Facture Sicoval non reçue) pour un montant de 143 € ; cette dépense en investissement nécessite des écritures d'amortissement en fonctionnement et en investissement : pour équilibrer la dépense en D 6811 de 143 €, on ajoute en recette 143 € à l'article R 74748 concernant l'excédent des frais RPI du Corronsac.
- « Elan Cité », remplacement du radar pédagogique sur la route de Montgiscard pour un montant de 1 807,20 € ; cette dépense de l'achat du radar est couverte en enlevant 682,81 € non utilisés dans les travaux de rénovation du Moulin et 1124,39 € non utilisés dans les restes à réaliser du budget primitif 2020 pour le matériel informatique de la mairie.
- Dernière facture de JMP Chauffage pour le chantier de la salle polyvalente pour un montant de 1985,35 € TTC qui n'avait pas été reçue. On ajoute le besoin à l'article I / D 2313, opération 2013/01 "Salle Polyvalente" : + 1 985,35 €. Le montant nécessaire est pris sur l'article I / D 2183 opération 2020/01 sur des crédits non utilisés sur les restes à réaliser 2020.

Les modifications du budget sont indiquées dans le tableau suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		143.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		143.00 €
D 2041513 : GFP rat : Projet infrastructure		143.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		143.00 €
D 21318-201803 : Rénovation Moulin	682.81 €	
D 2158 : Autres matériels & outillage		1 807.20 €
D 2183-202001 : Mairie	3 109.74 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 792.55 €	1 807.20 €
D 2313-201301 : Salle Polyvalente		1 985.35 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		1 985.35 €
R 28041513 : GFP rat : Projet infrastructure		143.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		143.00 €
R 74748 : Particip des autres communes		143.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		143.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la décision modificative N°1 du budget 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture 31/05/2021.
Rendu exécutoire le 31/05/2021.
Affiché le 31/05/2021.**

Le Maire, Laurent BRAAK.

